

TOUS BÂTIMENTS

(Neuf/rénovation)



CLASSEMENT
Production totale engagée depuis 2016 (m²)



CLASSEMENT
Nombre d'opérations engagées depuis 2016

BUREAUX



CLASSEMENT
Production totale engagée depuis 2016 (m²)

RÉSIDENTIEL



CLASSEMENT
Production totale engagée depuis 2016 (m²)

RÉNOVATION



CLASSEMENT
Production totale engagée depuis 2016 (m²)



CLASSEMENT
Production engagée en 2026 (m²)



CLASSEMENT
Nombre d'opérations engagées en 2026



CLASSEMENT
Production engagée en 2026 (m²)



L'Association BBKA atteste le rang obtenu dans le Top 10 des classements du palmarès BBKA 2026 des maîtres d'ouvrage immobiliers bas carbone français, où la société est présente.

Fait à Paris,
Le 02/09/2026

Le Président de l'Association BBKA
Stanislas Pottier

PALMARÈS BBKA DES MAÎTRES D'OUVRAGE

2026

Le Palmarès BBKA MOA 2026 se compose de 14 classements structurés autour de trois catégories et sous-catégories : Bâtiments Neufs ou Rénovés avec trois sous-catégories Bureaux, Résidentiel et Rénovation; Exploitation et Quartier. Le Palmarès est arrêté au 15/07/2026 et présenté en stock de la production en BBKA depuis 2016 et en flux sur l'année 2026 (douze mois glissants au 15/07/2026. 2 types de classements sont utilisés en nombre d'opérations en cours d'instruction et/ou attributions du label BBKA ou bien en m² de surface de plancher (SDP). Pour le logement, en cas d'absence de surface, une valeur par défaut conservatrice de 45 m2/logement est prise en compte.

Le label réalisation compte plus que le label conception qui compte lui-même plus qu'une demande en cours d'instruction avec les pondérations suivantes appliquées respectivement : 2, 1,5, 1. De la même manière, un label Excellence compte plus qu'un label performance qui compte plus qu'un label standard suivant les mêmes pondérations respectives. En cas d'égalité, les arbitrages sont faits selon le critère du classement m² ou nombres d'opérations sur les labels obtenus en cumul, puis sur l'année, puis en réalisation, puis en m².

En cas de co-promotion, attribution des projets à chaque maître d'ouvrage dès lors que l'association BBKA est avertie de la co-promotion et division des m2 au nombre d'acteurs. Le prix Intensité bas carbone récompense les maîtres d'ouvrage réalisant plus de 30% de leur production en bâtiments BBKA.
